

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DU CNPE de DAMPIERRE-EN-BURLY

REUNION DE BUREAU DU 8 OCTOBRE 2015

Compte rendu

Présents

Membres bureau CLI Claude de GANAY - Alain FOURCAULT – André COPIN – Gérard MAHAUD
Michel TINDILLERE

EDF Aurélie FOLLENFANT

Secrétaire Roland LEROUXEL

1. Ordre du jour de la séance plénière du 5 novembre 2015

Sous réserve de l'accord des intervenants, l'ordre du jour pourrait être le suivant :

- Point d'actualité du CNPE + informations sur événements de niveau 1 (EDF)
- Information sur l'OSART – point rapide d'information (ASN + CLI)
- Campagne iode de janvier 2016 (Préfecture + ASN)
- Réunion inter-CLI de mai 2016 (CLI)
- Point sur une formation des membres de la CLI à prévoir en 2016 (CLI)
- Questions diverses

➤ Sur l'information sur l'OSART :

La centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly a accueilli, du 31 août au 17 septembre 2015, une délégation d'experts de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA), une équipe OSART (Operational and Safety Assessment Review Team) pour une évaluation de la sûreté de la centrale en exploitation. Une restitution orale a eu lieu le 17 septembre.

Le rapport définitif ne sera publié qu'en fin d'année. C'est pourquoi le bureau suggère que ne soit faite qu'une présentation light par l'ASN et le président de la CLI ou un représentant, un point plus précis étant fait lors de la prochaine séance de début 2016.

Le bureau souligne l'intérêt à être didactique et montrer de manière pédagogique les points à améliorer.

➤ Sur la campagne d'iode :

Une nouvelle distribution de comprimés d'iode est programmée pour début 2016, faisant suite à celle de 2000, 2005 et 2009. Elle se fera à l'intérieur des périmètres PPI.

Le déroulé de la campagne a été présenté au HCTISN le 6 octobre et sera évoqué lors de la 27^{ème} conférence des CLI le 4 novembre 2015.

Une réunion technique est prévue en novembre ou décembre pour les maires des communes PPI (Préfet)

L'exploitant fera une information des pharmaciens de la zone PPI (CNPE)

Une ou des réunions publiques aura(ont) lieu en janvier, pilotées par un/des maire(s) de la zone PPI (Préfet).

- Voir avec Mme Plotton, chef du Siraced-PC, pour les modalités de la présentation en séance de cli du 5 novembre

➤ Sur la réunion Inter-CLI :

Monsieur le Président du conseil départemental a donné son accord pour l'organisation de cette réunion. Les modalités vont être précisées dans les semaines à venir.

➤ Sur la formation en 2016

Le bureau souligne l'intérêt de former les nouveaux membres de la CLI. Une séance plénière pourrait être consacrée aux questions fondamentales liées au domaine nucléaire : qu'est-ce que la fission ? Comment fonctionne un réacteur ? Problématique des déchets, etc.

M. Mahaut signale qu'il dispose d'un brouillon de présentation de ce type. De même les panneaux de l'exposition de l'IRSN pourraient être réutilisés. Enfin le site de la SFEN pourrait servir aussi de support pédagogique.

Il pourrait aussi être envisagé de demandé aux membres de la CLI ce qu'ils veulent.

2. Actualités

- Actualité ANCCLI

3 novembre : AG de l'ANCCLI. M. Lerouxel contactera l'ANCCLI pour préciser quels sont les membres de la CLI de Dampierre la représentant au sein du conseil d'administration.

4 novembre : 27ème Conférence des CLI

Après un tour d'horizon des questions d'actualité, deux tables rondes seront consacrées aux thématiques suivantes :

- « Démantèlement des installations nucléaires et devenir du territoire »
- « Quelle démocratie participative sur les questions nucléaires ? »

- Actualité industrielle

Le réacteur n°3 de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly a été arrêté le 26 septembre 2015 à minuit pour renouveler une partie de son combustible. Un point sera fait en séance du 5 novembre 2015.

- Publications

M. Copin signale la parution de l'ouvrage « Déchets nucléaires : où est le problème ? » de Francis Sorin - EDP Sciences - septembre 2015.

Prochaine séance de CLI :

**Le jeudi 5 novembre 2015 de 9h30 à 12h00
à l'auditorium de l'Espace culturel et sportif
rue de Châtillon - DAMPIERRE-EN-BURLY**

Annexe 1 - Actualité EDF sur la CLI de Dampierre Septembre 2015

La centrale de Dampierre-en-Burly fête la science *Publié le 26/09/2015*

Du 5 au 10 octobre, la centrale EDF de Dampierre-en-Burly propose de nouveaux rendez-vous dans le cadre de la fête de la science.

Au programme :

Du 5 au 9 octobre : La centrale, en partenariat avec l'Astroclub d'Ouzouer-sur-Loire, accueille des lycéens pour découvrir les applications de la lumière en astronomie (complet).

Samedi 10 octobre de 10h à 12h00 et de 14h à 17h : animations gratuites et ouvertes à tous autour de "La lumière dans tous ses états" : expériences, fabrication d'une lampe de poche, quizz et goûter. Entrée libre

Arrêt programmé de l'unité de production n°3 de la centrale de Dampierre-en-Burly

Publié le 26/09/2015

Le réacteur n°3 de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly a été arrêté le 26 septembre 2015 à minuit pour renouveler une partie de son combustible.

L'arrêt en chiffres

Tous les 12 mois environ, chacune des 4 unités de production de la centrale de Dampierre-en-Burly est arrêtée pour procéder au renouvellement d'un quart du combustible formant le cœur du réacteur. Un quart des 157 assemblages « combustible » contenant l'uranium, ayant passé 4 ans dans le réacteur, est remplacé. Dès que le réacteur est arrêté, les assemblages d'uranium sont retirés un par un de la cuve et transférés vers une piscine de stockage et de refroidissement. Cette opération est réalisée par des équipes EDF spécialisées à l'aide d'une machine automatisée. Elle se déroule sous l'eau, écran naturel pour protéger les intervenants de la radioactivité.

Dernier arrêt programmé de l'année 2015 pour le CNPE, il permettra aussi de procéder à de nombreuses opérations de maintenance, des contrôles et des essais de matériels.

Ces interventions sont minutieusement préparées pendant plusieurs mois en amont de l'arrêt de production par les ingénieurs et techniciens du site ; elles se déroulent selon un planning très précis.

Au total, plus de 1350 salariés EDF et prestataires sont mobilisés. 90 entreprises interviendront dont une vingtaine installée en région Centre.

L'unité de production n°1 de nouveau disponible sur le réseau *Publié le 13/09/2015*

L'unité de production n°1 de la centrale nucléaire de Dampierre en Burly a été reconnectée au réseau électrique le 13 septembre 2015 à 9h45 et a atteint sa pleine puissance à 19h30. Elle avait été mise à l'arrêt dans la nuit pour réaliser une opération de maintenance sur un circuit de protection incendie situé dans la partie nucléaire des installations.

Toutes les unités de production de la centrale nucléaire de Dampierre sont actuellement sur le réseau.

Mise à l'arrêt programmée de l'unité de production n°1 *Publié le 12/09/2015*

Le samedi 12 septembre 2015 à 3h30, les équipes de la centrale de Dampierre en Burly ont procédé à la mise à l'arrêt de l'unité de production n°1.

Cet arrêt de courte durée permettra aux équipes de réaliser une intervention de maintenance sur un circuit de protection incendie situé dans la partie nucléaire des installations.

Cet arrêt n'a aucune conséquence sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement.

Les trois autres unités de production sont actuellement en fonctionnement et alimentent le réseau électrique national.

L'unité de production n°1 de la centrale de Dampierre-en-Burly produit à nouveau sur le réseau - *Publié le 07/09/2015*

Le réacteur n°1 de la centrale de Dampierre-en-Burly (900 MW), arrêté le 26 juin dernier pour renouveler une partie de son combustible et procéder à des opérations de maintenance, dont le remplacement du stator du groupe turbo-alternateur, a redémarré le 3 septembre à 20h36. Il a atteint

sa pleine puissance le 7 septembre à 08 heures. Au total, cet arrêt a mobilisé plus de 1350 salariés EDF et prestataires ainsi que 90 entreprises dont une vingtaine installée en région Centre. Les quatre unités de production de 900 Mégawatts chacune, fournissent actuellement de l'électricité au réseau. Pour mémoire, le CNPE de Dampierre-en-Burly produit 7 fois la consommation annuelle du Loiret.

Une évaluation internationale de sûreté à la Centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly

Publié le 01/09/2015

La centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly accueille, du 31 août au 17 septembre 2015, une délégation d'experts de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA).

L'équipe OSART (Operational and Safety Assessment Review Team : équipe d'évaluation de la sûreté en exploitation) est composée de 14 experts et 3 observateurs venus de 11 pays et totalisant près de 300 années d'expérience professionnelle dans l'industrie nucléaire.

Cette mission, prévue depuis plus d'un an, évaluera les pratiques d'exploitation et les performances du site au regard des meilleures pratiques internationales et contribuera à son amélioration par la mise en commun de l'expérience d'exploitants nucléaires du monde entier.

Durant cette période, les experts AIEA et les pairs internationaux s'emploieront à évaluer au travers de 10 domaines (Management / Organisation / Administration / Culture sûreté, Formation et qualification, Conduite et incendie, Maintenance, Gestion des accidents graves, Plan d'Urgence Interne, Radioprotection, Chimie, REX, Support technique) observés :

- la pertinence des organisations et leur mise en œuvre,
- le professionnalisme des salariés EDF et des entreprises prestataires,
- les différentes performances du site.

« L'OSART est une opportunité réelle pour progresser, mais aussi pour valoriser nos bonnes pratiques au quotidien et les faire résonner à l'international. Notre volonté lors de cette évaluation est de montrer que la sûreté du site de Dampierre est robuste, tout en cherchant continuellement à l'améliorer » explique Pascal Brailly, chef de mission Sûreté Qualité et pilote stratégique de l'OSART.

Une OSART est réalisée sur demande des gouvernements des pays membres de l'AIEA. La centrale de Dampierre-en-Burly est la 28ème centrale française à être évaluée.

Cette mission fera l'objet d'un rapport remis à l'Autorité de Sûreté et ses conclusions seront rendues publiques.

L'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA) est un organisme créé en 1957 et dépendant de l'Organisation des Nations - Unies. Sa mission principale est de promouvoir l'utilisation civile du nucléaire tout en contrôlant la non-dissémination de matières radioactives.

Annexe 2 - Actualité ASN concernant la CLI de Dampierre Juin-Septembre 2015

1. Avis d'incidents

24 juin 2015 - Indisponibilité de deux vannes du circuit primaire principal ayant entraîné le repli du réacteur n°2

Le 11 juin 2015, l'exploitant de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif pour la sûreté suite au repli du réacteur n°2 lié à l'indisponibilité de deux vannes du circuit primaire principal.

<http://www.asn.fr/Contrôler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Indisponibilite-de-deux-vannes-du-circuit-primaire-principal-ayant-entraine-le-repli-du-reacteur-n-2>

11 juin 2015 - Indisponibilité d'un groupe électrogène de secours suite à une opération de maintenance

Le 26 mars 2015, l'exploitant de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif pour la sûreté lié à une fuite de fioul sur l'un des deux groupes Diesel de secours du réacteur n°2.

<http://www.asn.fr/Contrôler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Indisponibilite-d-un-groupe-electrogene-de-secours-suite-a-une-operation-de-maintenance>

2. Lettres de suite

Disponibles ici : <http://www.asn.fr/L-ASN/ASN-en-region/Division-d-Orleans/Centrales-nucleaires/Centrale-nucleaire-de-Dampierre-en-Burly/%28rub%29/109586>

Date inspection	Objet de l'inspection
29/09/2015	Inspection réactive suite à un accident mettant en cause un équipement sous pression sur le réacteur 1
du 22/07/2015 au 30/07/2015	Inspections de chantiers - réacteur n° 1
15/07/2015	Surveillance du service inspection reconnu
du 10/07/2015 au 16/07/2015	Inspection de chantiers de l'arrêt du n° 31 du réacteur n° 4
09/07/2015	Environnement - Installation de traitement des effluents issus du nettoyage physique des générateurs de vapeur
09/07/2015	Agression climatique - grand chaud

3. Arrêts de réacteurs

Disponibles ici : <http://www.asn.fr/L-ASN/ASN-en-region/Division-d-Orleans/Centrales-nucleaires/Centrale-nucleaire-de-Dampierre-en-Burly/%28rub%29/109833>

Date publication	Réacteur	Motif arrêt	Date arrêt	Puissance nominale
02/10/2015	n° 4	maintenance et rechargement en combustible	4 juillet 2015	24 août 2015
24/09/2015	n°1	maintenance et rechargement en combustible	27 juin 2015	08 septembre 2015

4. Réglementation

Décision n° 2015-DC-0523 du 29 septembre 2015 établissant une **classification des installations nucléaires de base au regard des risques et inconvénients** qu'elles présentent pour les intérêts mentionnés à l'article L. 593-1 du code de l'environnement.

<http://www.asn.fr/Reglementer/Bulletin-officiel-de-l-ASN/Decisions-de-l-ASN/Decision-n-2015-DC-0523-de-l-ASN-du-29-septembre-2015>

Décision n° 2015-DC-0524 de du 29 septembre 2015 établissant **la liste des installations nucléaires de base par catégorie pour l'année 2015**

La centrale de Dampierre-en-Burly est constituée des INB 84 et 85 qui sont classées, en vertu de cette décision, de catégorie 1.

<http://www.asn.fr/Reglementer/Bulletin-officiel-de-l-ASN/Decisions-de-l-ASN/Decision-n-2015-DC-0524-de-l-ASN-du-29-septembre-2015>

Décision n° 2015-DC-0522 du 15 septembre 2015 fixant, à titre temporaire, des **modalités particulières de prélèvement d'eau et de rejet d'effluents liquides** pour l'exploitation par Électricité de France - Société Anonyme (EDF-SA) du site électronucléaire de Dampierre-en-Burly

Cette décision concerne les modalités de prélèvements de l'eau dans la nappe alluviale de la Loire, pour pratiquer des essais de capacité visant à la mise en place de la source d'appoint ultime en eau prévue par la prescription [EDF-DAM-151][ECS-16] de la décision du 26 juin 2012 (ECS)

<http://www.asn.fr/layout/set/print/Reglementer/Bulletin-officiel-de-l-ASN/Decisions-de-l-ASN/Decision-n-2015-DC-0522-de-l-ASN-du-15-septembre-2015>